

Décision

Générale

colonial

Décision n° 23-425-1932 indemnités

n° 23-425-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 avril 1932

Numéro JO
n° 425 du 30/04/1932

Date du numéro
30 avril 1932

TEXTE INTÉGRAL

Une indemnité forfaitaire de pcéordée à M. Allarousse, administrateur des colonies, pour le dédommager des dépenses faites par lui au cours du voyage qu'il a effectué pour le service d'Addis-Abeba à Djibouti du 5 au 7 novembre 1930.